

Fédération de Pêche du Loiret : Recrutement de Gardes Pêche Particuliers

Dans le cadre de ses missions de protection du milieu aquatique et de police de la pêche, la Fédération de Pêche du Loiret recrute chaque année de nouvelles et nouveaux Gardes Pêche Particuliers. Chacun peut donc être acteur de la pêche et de la protection des milieux aquatiques dans son département !

Nous recherchons des personnes motivées, passionnées de nature et de pêche pour assurer la surveillance de leurs territoires et intégrer le réseau départemental des Gardes Pêche Particuliers.

Acteur indispensable du bon fonctionnement halieutique, le Garde Pêche Particulier est un rouage essentiel du monde de la pêche et de la vie associative.

A ce titre, ils doivent :

- Effectuer des tournées de surveillance sur leur secteur ;
- Renseigner et communiquer auprès des pêcheurs en fonction de leur demande ;
- Informer leur responsable, le Président ou la Fédération des différents problèmes rencontrés ;
- Verbaliser en cas d'infraction ;
- Se faire connaître et échanger leurs coordonnées auprès :
 - o de la gendarmerie nationale et de la police municipale ou communautaire de leur secteur ;
 - o du responsable de l'OFB de leur secteur ;
 - o des Présidents des AAPPMA ;
 - o des gardes des AAPPMA ;
 - o des dépositaires.

Ainsi, depuis la nouvelle loi sur l'eau de 2006, toutes personnes voulant devenir Garde-Pêche Particulier doit passer une formation entièrement gratuite qui est assurée par la Fédération du Loiret pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.

Si vous êtes intéressé pour devenir Garde Pêche Particulier ou pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à contacter Michel (responsable garderie départementale) au **06.83.09.82.07** ou Michaël (salarié responsable garderie) au **06.22.02.68.05**